



Règlement
du 10^{ème} Tournoi National par Equipe de la Robertsau
« Challenge Jean-Louis Dietrich »
2 & 3 juin 2018
(Séries : Bronze : P/D – Argent : R6/R5 – Or : R4/N2)

1) Le Tournoi est autorisé sous le numéro :

2) Le Tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBaD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC et certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

3) Le Tournoi se déroulera en poules sous forme de rencontres par équipe. Le nombre maximum d'équipes est de 32. L'organisateur se réserve le droit de regrouper ou d'annuler des séries si elles ne sont pas suffisamment pourvues, notamment s'il y a 3 équipes ou moins dans une série.

4) Le Tournoi prévoit 3 séries :

- Or : Classement maximum : N2, sans limite d'âge ;
- Argent : Classement maximum : R5, sans limite d'âge ;
- Bronze : Classement maximum : D7, sans limite d'âge.

5) Les équipes engagées sont composées au minimum de 4 joueurs et au maximum de 6 joueurs avec un minimum de 2 hommes et 2 femmes. Chaque équipe est désignée par un nom d'équipe et choisira un capitaine qui sera responsable de la feuille de rencontre et de la composition de l'équipe. Un même joueur ne peut disputer plus de 2 matches lors de la même rencontre. Chaque joueur figurant sur la feuille d'inscription devra disputer au minimum un match lors du tournoi. Tout joueur inscrit qui ne disputerait aucun match lors du Tournoi sera déclaré forfait. Il encourra les sanctions prévues à cet effet par la FFBaD.

6) Un joueur ne peut s'inscrire que dans une seule équipe.

Un joueur ayant un de ses classements supérieur à celui de la série pourra jouer dans cette série, sous réserve qu'il ne dispute pas les matches pour lesquels son classement est supérieur ; par exemple un joueur D7/D7/R6 pourra jouer dans la série Bronze mais ne pourra pas disputer de mixte. La date de prise en compte du classement est celle valable le jour du tirage au sort de la compétition.

7) Un joueur peut s'inscrire seul, sans équipe. L'organisateur composera des équipes avec les joueurs inscrits seuls. Le capitaine de chacune de ces équipes sera le joueur le plus jeune qui la compose. C'est le nom d'équipe proposé par ce joueur qui sera retenu. La série de ces équipes sera déterminée par l'organisateur.

En cas de nombre insuffisant de joueurs inscrits seuls pour composer des équipes, l'organisateur proposera aux capitaines des équipes inscrites avec moins de 6 joueurs l'intégration de ces joueurs. Un joueur inscrit seul ne pourra refuser son intégration dans une équipe.

8) Chaque rencontre est composée de 5 matches : 1 SH, 1 SD, 1 DH, 1 DD, 1 Mx.

9) Après le tirage au sort, au sein d'une équipe, le remplacement d'un joueur est permis selon les critères cumulatifs suivants :

- Forfait involontaire, dûment justifié avant le remplacement, fourniture d'un justificatif ;
- Le forfait ne permet plus à l'équipe de faire les 5 matches des rencontres suivantes ;

- Le remplacement ne peut pas intervenir pendant une rencontre ;
- Le remplaçant a chacun de ces classements inférieur ou égal à chacun des classements de la personne qu'il remplace ;
- Le remplaçant ne fait pas partie d'une autre équipe.

10) Le classement de la poule se fera par l'attribution de points selon le barème :

- Match gagné : 1 point
- Match perdu : 0 point

11) En cas d'égalité, les équipes seront départagées, dans l'ordre, au match-average général, set-average général, point-average général, si l'égalité persiste, les équipes seront départagées à la rencontre particulière.

12) Les inscriptions, accompagnées du règlement, seront prises dans l'ordre d'arrivée.

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au mercredi 23 mai 2018. La date de tirage au sort est fixée au dimanche 27 mai 2018.

14) Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de la licence 2017/2018 le jour de la date limite d'inscription.

15) Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des Forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton (13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine).

16) Les Juges-Arbitres de la compétition seront MM. René Graef et Jean-Louis Kehlhoffner.

17) Les Juges-Arbitres sont en droit de disqualifier tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

18) Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.

19) Toute équipe devra se faire pointer dès son arrivée dans la salle le jour de la compétition. Si dès lors un joueur qui a pointé est en retard sur le terrain à l'appel du match les Juges-Arbitres pourront le disqualifier.

20) Chaque équipe doit être présente dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque équipe ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelée jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

21) 15 minutes avant chaque rencontre, le capitaine de chaque équipe devra remplir une feuille de composition indiquant les joueurs participants aux 5 matchs de la rencontre. L'ordre des matchs est décidé sur accord entre les capitaines des deux équipes, ou par le Juge-Arbitre en cas de désaccord.

22) Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des équipes et relevant des feuilles d'inscriptions mal remplies seront supportées par l'équipe en cause.

23) Les organisateurs du Tournoi offrent un tube de 12 volants à chaque équipe. Durant les rencontres, les équipes devront fournir les volants à part égale.

24) Le volant officiel du tournoi est le RSL Grade 4.

25) Le temps minimum de repos entre les matches est de 20 minutes.

26) Le temps dit d'échauffement maximum accordé sur le terrain est de 3 minutes à partir de l'appel du match.

27) Tout volant touchant au plafond, la structure de celui-ci, l'éclairage ou à un élément suspendu au-dessus du terrain est compté 2 fois let au service, faute à la 3^e fois d'affilé, et faute au cours de l'échange.

28) La plupart des matches sont auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel aux Juges-Arbitres à tout moment du Tournoi. Les Juges-Arbitres pourront désigner un arbitre, si disponible dans la salle, s'ils le jugent nécessaire. Seules les finales seront arbitrées par un arbitre officiel.

29) Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les équipements nécessaires à son match.

30) Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre durant les deux jours de compétition.

Toute participation au Tournoi implique l'adhésion totale au présent règlement.